



Séance du 20 mai 2019

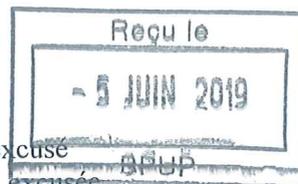
2019-05-08

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt du mois de mai à 19 heures, le Conseil municipal de THELUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MILLEVILLE Bernard, Maire, suite à une convocation en date du 15 mai 2019.

Etaient présents : MM. MILLEVILLE Bernard, DUPONT M.Béatrice, CLAUSSE Patrick, DEMARCQ Jean-Paul, DENOYELLE Virginie, DELVALLET Olivier, GYSELINCK Anne, LEFEBVRE Hervé, MAILLY Hervé, POTEAUX Giselaïne

Etaient absents : Mme DUPAYAGE Sabrina,
M. MILON Frédéric
M. DELWAULLE Laurent, excusé
Mme WIECZOREK Nadine, excusée



Secrétaire de séance : M. P. CLAUSSE

Objet : Enquête publique : Installation classées Société GAZELAY ARRAS COMMON PART :
Construction d'un entrepôt logistique dans la zone Actinarc sur la commune d'Athies.

La séance ouverte,

Vu l'arrêté préfectoral du 8 avril 2019 ouvrant une enquête publique unique relative aux permis de construire et d'exploitation d'un entrepôt logistique dans la zone Actinarc sur la commune d'Athies présentée par la Société Gazelay Arras Common Part.

Considérant que le dossier relatif à cette affaire a été transmis à la mairie de Thélus, afin que le Conseil Municipal puisse apporter ses observations et se prononcer sur la demande de ladite société.

Considérant qu'après examen les risques sur la santé environnement sont faibles.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Donne un avis favorable au dossier précité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

B. MILLEVILLE

